

PROCES VERBAL
REUNION DU COMITE SYNDICAL DU 15 DECEMBRE 2011

L'an deux mille onze, le quinze décembre à vingt heures trente, les membres du Comité Syndical, se sont réunis, dûment convoqués.

Date de la convocation : 9 décembre 2011

Présents : Yvelise BALLU-BERTHELLEMY - Sylvie BERNARD - Jean-Claude BERGER - Jean-Pierre BERTHELOT - Jérôme BILLEROT - Régis BILLEROT - Philippe BLANCHET - Christian BOUTIN - Claude BUSSEROLLE - Philippe CACLIN - Marylène CARDINEAU - Michel CHANTREAU - Jean-Marie CLOCHARD - Joël COSSET - Alain DELAGE - Jean-Luc DRAPEAU - Jean-Luc EPRINCHARD - Maryse GRIGNON - Gérard GRILLON - Didier JOLLET - Daniel JOLLIT - Léopold MOREAU - Etienne PISTRE - Didier PROUST - Michel RICORDEL - Alain ROSSARD - Claude SIMONNET - Gilles SIMONNET - Florent SOUCHARD - Michel SOUMASSIERE - Marie-Françoise TRAVERS.

Excusés : Patrice AUZURET - Jean-Yves BARICAULT - Gérard BONNARD (pouvoir donné à Jean-Marie CLOCHARD) - Pascal DUPEU - Jean-Michel FAUCHER - Philippe GILBERT - Christian HERAUD (pouvoir donné à Alain DELAGE) - Roger LARGEAUD (pouvoir donné à Jean-Luc EPRINCHARD) - Régis MARCUSSEAU - Fabienne PROUST.

Secrétaire de séance : Jérôme BILLEROT.

Le quorum étant atteint, Monsieur Joël COSSET, Président, ouvre la séance à 20h30.
Monsieur le Président expose le procès-verbal de la réunion du Comité Syndical du 21 novembre 2011.
Le Comité Syndical approuve à l'unanimité ledit procès-verbal.

1.- Office de tourisme du Pays du Haut Val de Sèvre :

Monsieur le Président rappelle le travail important du Pays du Haut Val de Sèvre qui a permis la création de l'Office de tourisme de pôle en mars 2011.

Il cède la parole à Monsieur Jean-Marie CLOCHARD, Président de l'association « Office de tourisme du Pays du Haut Val de Sèvre » et à Monsieur Sébastien MATHIEU, Directeur, afin de dresser un état des lieux de la nouvelle organisation de l'Office de tourisme et présenter les actions réalisées en 2011, les objectifs et les actions à mettre en œuvre en 2012 en matière d'accueil, d'information et de promotion touristiques.

Monsieur Jean-Marie CLOCHARD rappelle que l'Office de tourisme du Pays du Haut Val de Sèvre est le dernier Office de tourisme de pôle créé dans le département des Deux-Sèvres. Il signale que l'Office de tourisme emploie actuellement un directeur (poste mutualisé avec l'Office de tourisme du Pays Mellois) ainsi que deux conseillères en séjour.

Monsieur Sébastien MATHIEU présente les actions mises en œuvre depuis mars 2011 au travers des 4 missions principales d'un Office de tourisme :

▪ **Accueillir et informer les usagers :**

L'accueil et l'information des touristes et des habitants ont été assurés cette année à Saint-Maixent-l'École dans les locaux situés Porte Chalon et à La Mothe-Saint-Héray au Moulin du Pont l'Abbé.

▪ **Promouvoir le territoire :**

L'Office de tourisme a engagé l'élaboration d'un plan de promotion triennal du territoire, notamment pour la promotion du patrimoine, et d'un plan de marketing triennal.

■ Animer le réseau d'acteurs :

Durant l'été 2011, l'Office de tourisme a organisé deux journées de rencontres d'hébergeurs touristiques. Un travail de réflexion va être lancé sur les services que pourraient proposer l'Office de tourisme aux hébergeurs touristiques en matière d'utilisation d'Internet. A ce sujet, le Conseil Général des Deux-Sèvres via l'Agence de Développement du Tourisme (ADT) et le Conseil Régional Poitou-Charentes via le Comité Régional du Tourisme (CRT) cofinancent à hauteur de 25 000 € une plateforme de vente en ligne. Cet outil est mis gratuitement à disposition des prestataires. L'Office de tourisme est le relais local de cet outil. A ce titre, il assure la formation des hébergeurs touristiques à l'utilisation de la plateforme et le suivi.

■ Mettre en place l'association et son fonctionnement :

Un travail de fond a été mené sur le nouveau fonctionnement de l'Office de tourisme :

- o Mobilisation des acteurs touristiques avec la constitution de commissions et de groupes de travail,
- o Reconstitution de l'équipe suite à deux départs et un recrutement,
- o Formation du personnel aux nouveaux métiers touristiques en intégrant de nouvelles pensées, de nouvelles façons d'agir (utilisation accrue d'Internet et d'outils informatiques),
- o Lancement d'un partenariat étroit avec l'ADT et le CRT sur la mutualisation de la promotion des territoires.

Monsieur Sébastien MATHIEU présente les enjeux pour 2012 en termes d'actions :

■ Accueillir et informer les usagers (touristes et habitants) :

L'Office de tourisme, classé en 2^{ème} catégorie, bénéficiera en 2012 de nouveaux locaux adaptés à tout type de public au sein de la partie ouest de la porte Chalon à Saint-Maixent-l'École. Il assurera également un accueil à La Mothe-Saint-Héray en lien avec le Syndicat d'initiative et/ou la Mairie pour maintenir deux points d'accueil sur le Haut Val de Sèvre.

■ Promouvoir le territoire :

Plusieurs outils de promotion sont prévus en 2012 : nouveau site Internet, guide de visite de la ville de Saint-Maixent-l'École, guide de présentation du Pays du Haut Val de Sèvre. L'Office de tourisme participera à la stratégie départementale des salons en accord avec les autres Offices de tourisme des Deux-Sèvres. Il s'agira de bénéficier d'une présence départementale aux salons de Nantes, Rennes et Lille qui sont des bassins porteurs pour les Deux-Sèvres.

■ Animer le réseau d'acteurs :

L'Office de tourisme organisera de nouvelles rencontres d'hébergeurs touristiques. Cette démarche permettra de repérer les prestataires et de mieux connaître les caractéristiques des hébergements pour améliorer l'information des touristes.

■ Conforter le fonctionnement de l'association :

Il s'agira d'accompagner les personnels recrutés dans leur professionnalisation et l'adaptation aux nouveaux métiers, de mettre en place les partenariats avec l'ADT et le CRT et de consolider le budget 2012 par la mise en œuvre de la convention avec le CRT et la recherche de nouvelles participations.

■ Les enjeux pour 2012 en termes de budget :

Le Conseil Général des Deux-Sèvres a réduit son soutien aux Offices de tourisme dans le cadre de « Proxima Pays » avec désormais une subvention de 30 000 € maximum par an augmentée de 40 000 € supplémentaires sur la durée du contrat, soit :

- o 50 000 € en 2011 (sur 8 mois),
- o 50 000 € en 2012 (au lieu des 70 000 € prévus initialement),
- o 30 000 € en 2013 (au lieu des 70 000 € prévus initialement).

La possibilité d'un partenariat d'actions avec le CRT amènerait 30 000 € de recettes supplémentaires par an dès 2012. Cependant, le CRT souhaite que ces crédits soient affectés à la réalisation d'actions nouvelles, notamment pour être le relais local des actions et dispositifs du CRT, et non à financer des charges de fonctionnement. Ces nouvelles actions engendreront une charge de travail supplémentaire et donc le recrutement d'une nouvelle personne au sein de l'équipe de l'Office de tourisme.

A ce jour, le budget prévisionnel 2012 de l'Office de tourisme prévoit un déficit de 17 600 €. Afin d'équilibrer le budget, deux solutions se profilent : soit une augmentation des participations des collectivités (passage de 1,80 € à 2 € par habitant, sachant que la moyenne sur le département est supérieure à 3 €), soit la mise en place de la taxe de séjour. A noter que l'ADT réfléchira en 2012 sur la mise en œuvre de la taxe de séjour sur l'ensemble du département et l'harmonisation de la taxe de séjour au niveau départemental.

Monsieur Jean-Marie CLOCHARD insiste sur la nécessité de travailler dès 2012 à la mise en place de la taxe de séjour pour que cette nouvelle ressource soit effective début 2013.

Monsieur Jean-Luc DRAPEAU précise que la Communauté de Communes du Val de Sèvre a voté la mise en place de la taxe de séjour sur ses communes à partir de 2012.

Monsieur Alain DELAGE souligne qu'il a été dit, dès le lancement de la démarche de constitution de l'Office de tourisme par le Pays, que la taxe de séjour devrait nécessairement être mise en place à court terme sur l'ensemble du Haut Val de Sèvre pour limiter la participation des collectivités.

2.- Etude relative à l'évolution de l'intercommunalité sur le Pays du Haut Val de Sèvre – Choix du prestataire : Délibération

Monsieur le Président rappelle que le Comité Syndical du 21 novembre 2011 a délibéré sur le lancement d'une étude relative à l'évolution de l'intercommunalité sur le territoire du Pays du Haut Val de Sèvre.

Monsieur le Président cède la parole à Monsieur Nicolas DUBOIS (Directeur du Pays du Haut Val de Sèvre) qui rappelle que l'étude a pour objet de fournir des outils d'aide à la décision permettant d'appréhender les deux scénarios d'évolutions possibles de l'intercommunalité sur le territoire du Haut Val de Sèvre et ce, concernant l'évolution des compétences et les incidences en matière financière et fiscale au niveau des Communautés de Communes et des communes.

Ces deux scénarios sont :

- Scénario n°1 : Fusion des trois Communautés de Communes Arc en Sèvre, Val de Sèvre et Haute Sèvre en une seule Communauté de Communes,
- Scénario n°2 : Rattachement d'une partie ou de la totalité des communes du territoire du Pays du Haut Val de Sèvre à la Communauté d'Agglomération de Niort et rattachement d'une partie ou de la totalité des communes du territoire du Pays du Haut Val de Sèvre à une future Communauté de Communes constituée sur le Pays Mellois.

Le bureau d'études « KPMG Secteur public » de Nantes présente la meilleure offre pour un montant de 23 920 € TTC.

Monsieur Nicolas DUBOIS présente les principales caractéristiques de l'offre de « KPMG Secteur public » :

Coût TTC	Nombre de jours d'intervention	Caractéristiques
Total : 23 920 € - Lancement : 2 392 € - Scénario n°1 : 7 176 € - Scénario n°2 : 14 352 € - CAN : 7 176 € - Mellois : 7 176 €	Total : 20 jours - Lancement : 2 j. - Compétences : 5,5 j. - Finances/Fiscalité : 9 j. - Ajustements des scénarios et validation : 3,5 j.	Total : 9 réunions - 4 réunions du Comité de pilotage - 2 soirées d'information (ensemble des élus) au début et à la fin de la mission - 3 réunions avec les Bureaux des Communautés de Communes du Pays

Le plan de financement de l'étude est le suivant :

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT	%
Réalisation de l'étude	23 920	Conseil Général (Proxima Pays)	11 960	50
		Pays du Haut Val de Sèvre	11 960	50
TOTAL TTC	23 920	TOTAL TTC	23 920	100

Monsieur le Président précise que les Communautés de Communes ne seront pas sollicitées pour financer l'étude. Les 50 % d'autofinancement seront pris en charge sur les fonds propres du Pays.

Monsieur Gérard GRILLON souhaite savoir si le cabinet d'études KPMG a déjà travaillé sur le territoire.

Monsieur Nicolas DUBOIS signale qu'il avait travaillé sur l'accompagnement méthodologique pour l'élaboration de la Charte de Développement Durable 2005-2015 du Pays du Haut Val de Sèvre.

Le Comité Syndical après en avoir délibéré à l'unanimité :

- DECIDE de retenir le bureau d'études « KPMG Secteur public » pour un montant du marché de 23 920 € TTC,
- AUTORISE Monsieur le Président à solliciter une subvention de 11 960 € auprès du Conseil général des Deux-Sèvres au titre du dispositif « Proxima Pays ».

3.- Dossiers de demande de subvention : Délibération

Monsieur le Président cède la parole à Nicolas DUBOIS qui présente les subventions proposées par le Comité Local Consultatif du 29 novembre 2011 :

- CONTRAT REGIONAL DE DEVELOPPEMENT DURABLE 2007-2013 :

Libellé de l'opération	Maître d'ouvrage	Coût de l'opération	Subvention demandée	Proposition du CLC
Atelier de la création – Fonctionnement 2012	Pays du Haut Val de Sèvre	40 000	32 000	32 000
OPAH-RU de St-Maixent : Réhabilitation du logement n°1	SCI Mustimmo	96 343,29	4 817	4 817
OPAH-RU de St-Maixent : Réhabilitation du logement n°2	SCI Mustimmo	75 687,02	3 784	3 784
OPAH-RU de St-Maixent : Réhabilitation du logement n°3	SCI Mustimmo	52 922,70	2 646	2 646
Aménagement d'une Maison d'Assistants Maternels	Commune de Nanteuil	206 501,06	30 000	30 000
Initiation aux spectacles vivants - 2012	Commune de Saint-Maixent-l'Ecole	6 325	3 163	2 804
L'enfant et le théâtre - 2012	CAPM-HVS	20 054	7 717	4 171
Festival Bach à Pâques 2012	COREAM	87 000	10 000	10 000
Guide touristique du Haut Val de Sèvre	Office de tourisme du Pays du Haut Val de Sèvre	7 497,72	5 998	5 998
TOTAL		592 330,79	100 125	96 220

- PROXIMA « PAYS » 2009-2013

Libellé de l'opération	Maître d'ouvrage	Coût de l'opération	Subvention demandée	Proposition du CLC
Création du site Internet de l'Office de tourisme	Office de tourisme du Pays du Haut Val de Sèvre	15 610	7 805	7 805
Aménagement d'une Maison d'Assistants Maternels	Commune de Nanteuil	206 501,06	75 000	75 000
TOTAL		222 111,06	82 805	82 805

Le Comité Syndical APPROUVE à l'unanimité les subventions proposées par le Comité Local Consultatif du 29 novembre 2011.

4.- Renouvellement de la ligne de Trésorerie : Délibération

Monsieur le Président expose que le contrat de la ligne de crédit de trésorerie contractée le 1^{er} février 2011 avec la Caisse d'Epargne arrivera à échéance le 31 janvier 2012 et qu'il convient de souscrire un nouveau contrat.

Le Comité Syndical après en avoir délibéré à l'unanimité :

- APPROUVE le renouvellement de la ligne de trésorerie auprès de la Caisse d'Epargne Poitou-Charentes d'un montant de 50 000 € au taux fixe de 3,16 %.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président lève la séance à 21h30.

Le Président

Le Secrétaire de séance

Les membres du Comité Syndical présents au Comité Syndical du 15 décembre 2011